

Délibération du 06/02/2025



Réunion : Bureau

Participant(s) : Ink / François Gauthier, July_Rose / Julie Catherine-Bonnici, Neereos / Benoît Gouin, Pinkk / Lou-Ann Petit, Rime / Rémi Béroujon, Thorina / Laetitia Romeu

Absent(s) : Aurélie Pochulu (donne son pouvoir à Lou-Ann Petit)

Objet : Souscription d'un contrat d'assurance pour l'association

Lors de la réunion du bureau du 06/02/2025, il a été décidé, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la souscription d'un **contrat d'assurance** responsabilité civile auprès de l'établissement d'assurance **MAAF**, agence de Bourg-en-Bresse, au nom de l'association **Les Hammers**.

Les personnes habilitées à avoir des échanges avec les agents d'assurance en charge du dossier de l'association, à partir du jour de son ouverture, sont désignées comme suit :

- La présidente, Julie Catherine-Bonnici
- La trésorière, Lou-Ann Petit

Ces personnes peuvent, séparément, effectuer toute opération nécessaire à la protection de l'association, en matière d'assurance, notamment, toutes les opérations de déclaration de sinistre.

Pour extrait certifié conforme, le 11/02/2025.

- Rémi Béroujon, Secrétaire Adjoint, resp. pôle évènementiel

- Julie Catherine-Bonnici, Présidente, resp. pôle commercial

- François Gauthier, Vice-Président

- Benoît Gouin, Trésorier Adjoint, responsable commission disciplinaire

- Lou-Ann Petit, Trésorière

- Aurélie Pochulu, Vice-Présidente, resp. pôle communication : Excusée

- Laetitia Romeu, Secrétaire